



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle du conseil de Saint-Lubin-en-Vergonnois, en session extraordinaire sous la présidence de M. Henry BOUSSIQUOT, Maire.

Sur convocation de Monsieur Henry BOUSSIQUOT, Maire, en date du 09 décembre 2022

**Présents : 9** : Mme Muriel BILAK, Mme Magali BODUSSEAU, M. Henry BOUSSIQUOT, M. Olivier CLEMENT, Mme Martine DIARD, Mme Sandrine LHUILLIER, M. Philippe PRUDHOMME, Mme Laurence CHEMMA, M. Philippe DARIDAN.

**Absents et excusés : 6** : M. Laurent CAUQUIL, M. Dominique GOURJAU, M. Guillaume MARTIN (donne pouvoir à Mme Laurence CHEMMA), Mme Adrienne ROBIN (donne pouvoir à Magali BODUSSEAU), Mme Laurence RAFFRAY (donne pouvoir à Mme Sandrine LHUILLIER), M. Didier LEROY (donne pouvoir à M. Philippe PRUDHOMME).

**Secrétaire de séance** : Mme Sandrine LHUILLIER

**Ordre du jour**

<b>N° d'ordre</b>	<b>Objet de la délibération</b>
1	Virements de crédits

**DCM-2022-084 : Virements de crédits**

Monsieur le Maire propose les virements de crédits suivants :

CHAPITRE 022			CHAPITRE 65		
022	Dépenses imprévues	- 4000.00	6534	Cotisation de Sécurité Sociale – par patronale	+ 4000.00
	Total	- 4000.00		Total	+ 4000.00

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le virement de la somme de 4000 euros du chapitre 022 au chapitre 65 selon la répartition donnée à titre indicatif dans le tableau ci-dessus

**Adopté : à l'unanimité des membres présents**

Fait à Saint Lubin en Vergonnois, le 19 décembre 2022

Secrétaire de la séance, Mme LHUILLIER Sandrine

Le Maire, BOUSSIQUOT Henry

Le Maire, Henry BOUSSIQUOT

